
Le schéma de développement de l'arrondissement de Liège, une ambition territoriale portée par les élus locaux

Actes du colloque « La Fabrique des Métropoles », Liège, 24 – 25 novembre 2018

Bruno Bianchet

Chercheur

Université de Liège

Le schéma de développement de l'arrondissement de Liège (SDALg) a été initié par Liège Métropole, association qui réunit les 24 bourgmestres des communes de l'Arrondissement de Liège. En 2004, les élus de l'arrondissement et le Service Public de Wallonie s'engagent dans l'élaboration du Plan Urbain de Mobilité (PUM) organisé par le Décret du 1er avril 2004 dont l'objectif était de se doter d'une réflexion relative à l'organisation de la mobilité et du développement territorial sur l'arrondissement. Dans la suite du PUM, les bourgmestres ont confirmé la volonté de disposer d'une vision cohérente, transversale et ambitieuse de l'organisation spatiale de l'arrondissement, sous la forme d'un schéma de développement territorial. L'élaboration de ce schéma de développement a été confiée au bureau PLURIS et à son partenaire Bruno BIANCHET, avec la collaboration de Tr@me pour l'animation participative.

Le SDALg, qui ne s'inscrit dans aucun cadre législatif, propose une stratégie territoriale élaborée en co-construction avec les élus. Elle repose sur onze enjeux et quatre ambitions ainsi que des mécanismes de mise en œuvre qui combinent modes d'actions et territoires.